

Direction des Mobilités
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
Hôtel de France
2 bis place Royale
64000 PAU

à PAU, le 14 septembre 2018

Copies:

Mairies de Pau, Bizanos et Idron

<u>Objet</u>: Pour la réalisation d'une continuité des aménagements piétonniers et cyclables au travers de l'Avenue du Corps Franc Pommiès

Madame, Monsieur,

Nous vous avons remis le 25 juin 2018, lors d'une réunion avec vos services, un premier document concernant un état des lieux et des premières préconisations au sujet de l'avenue du Corps Franc Pommiès située sur les communes de Bizanos et Pau. Plusieurs évènements récents nous conduisent aujourd'hui à le remettre en forme et à le compléter afin de vous solliciter à nouveau pour la réalisation d'une continuité des aménagements piétonniers et cyclables sur l'axe de la rue René Char et de l'avenue du Corps Franc Pommiès.

Les abords de l'avenue du Corps Franc Pommiès à Bizanos et Pau et de l'avenue du Béarn à Idron se sont urbanisés à grande vitesse ces dernières années. La présence de nombreux logements et l'arrivée de nouvelles activités et services ont conduit à augmenter le nombre de déplacements dans ce secteur. La présence de zones d'activités et de zones commerciales, et notamment de restaurants, de salles de sport privées, d'équipements sportifs publics, à destination des riverains mais aussi de personnes venues de plus loin, participent à l'animation de ce quartier. Nous constatons que des employés du secteur et des clients se rendent à pied, à vélo, en bus sur leur lieu de travail ou dans les restaurants et les équipements sportifs situés à proximité. La présence de lignes de désir sur les bas-côtés de chaussée (*Figure 2*), témoignent parfaitement du passage de nombreux-ses piéton-ne-s.

Le vélo, plus qu'un sport, un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

D'autre part, le passage de la ligne de bus P9 (SENDETS Mairie – PAU Centre Bosquet) et de ses arrêts de bus (Stade du Hameau, Aviation, Stade d'Idron...) entraine la venue de nombreux-ses utilisateurs-trices des transports en commun (personnes âgées, famille avec poussette...) sur les abords non sécurisés de cette avenue.

Enfin, cette voie communautaire parallèle à la route de Tarbes est devenue un axe de transit important et de nombreux automobilistes l'empruntent chaque jour. Ils elles roulent à vive allure le long de cet itinéraire bis de la route de Tarbes à la largeur de chaussée très importante. Au centre de ce trafic routier, les piétons longent tant bien que mal les bas-côtés, et dans certains secteurs sans passage cloutés, ils elles traversent la chaussée en se mettant en danger.

Nous constatons cependant que des morceaux d'aménagements existent. Le plus significatif est la voie partagée le long de l'Avenue du Béarn à Idron de part et d'autre de la rocade. Elle est empruntée par les riverains mais aussi par les cyclistes et piétons qui souhaitent rejoindre Pau depuis les communes d'Idron et Lée (et inversement). Malheureusement, cet aménagement de qualité s'arrête de manière brutale à la limite des communes d'Idron et de Bizanos. Sur les communes de Bizanos et de Pau, les aménagements sont plus disparates : un tronçon de bande cyclable le long de la rue Simin Palay à Pau ; un trottoir qui se prolonge vers Pau au carrefour de l'entrée du Stade du Hameau et de l'arrêt de bus Stade du Hameau (*Figures 1*); un trottoir au niveau du giratoire d'Idron. Ces aménagements discontinus ne permettent pas d'assurer la sécurité des usagers les plus fragiles (c'est-à-dire non protégés par une carrosserie).





Figures 1 - Réalisation de trottoirs suite à aménagement du carrefour Corps Franc Pommiès / Bataillon de Joinville

Un cycliste a récemment été blessé à la tête lors d'un accident dans l'avenue du Corps Franc Pommiès le vendredi 3 août 2018. C'est une automobiliste qui se dirigeait de Pau vers Idron qui a renversé ce cycliste qui se déplaçait dans la même direction, au moment où ce dernier tournait à gauche dans la zone artisanale rue du Pont Long (*Figure 3*). Nous avons été touchés par cet accident parce qu'il ne nous surprend pas. Effectivement, en l'absence totale d'aménagements

Le vélo, plus qu'un sport, un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

sur cette avenue, les cyclistes et les piéton·ne·s sont particulièrement vulnérables. Les automobilistes roulent vite et les cyclistes et les piéton·ne·s n'ont pas d'espace sécurisé. Il est urgent de réagir.



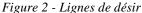




Figure 3 - Lieu de l'accident du 3 août 2018

La reprise du Top 14 est aussi synonyme de conflit en termes d'occupation de l'espace public les jours de des matchs de rugby au Stade du Hameau. Il n'est pas acceptable que les trottoirs et bandes cyclables du secteur soient envahis par des automobilistes et mettent en danger les piétons et cyclistes qui empruntent ces rares aménagements.

C'est une très bonne chose que l'aménagement de voies vertes (partagées vélos/piétons) le long des routes entourant la plaine des Sports du Hameau pour protéger les piétons et cyclistes sur les dernières encablures menant au stade (*Figure 4*). Mais cela incite également au stationnement sauvage le long de l'avenue du Corps Franc Pommiès, de la route de Tarbes, du chemin de l'Aviation, et dans les quartiers adjacents (*Figures 5*). Ceci ne fait que déporter les risques en produisant l'inverse de l'effet escompté. Les bas-côtés étant occupés par des véhicules, les cyclistes et piéton·ne·s doivent faire des écarts sur la chaussée de voies beaucoup plus circulantes que le chemin de Bernadou, par exemple. Des sanctions doivent être prises envers ces marques d'incivilités et des campagnes de communication doivent être menées pour continuer à encourager les supporter·trice·s à venir au stade autrement qu'en voiture.











Figures 5 - Route de Tarbes un jour de match

Nous relevons également que l'ouverture récente de magasins le long de la route de Tarbes, notamment des enseignes Intersport et Grand Frais, s'est accompagnée de la mise à disposition de stationnements vélos pour les clients (Figures 6). Même si cela répond à des obligations légales, c'est un signe encourageant pour le développement des mobilités actives dans les zones commerciales. Pour autant, cela entraine aussi la nécessité que des aménagements cyclables soient réalisés au travers de ces espaces encore trop conçus pour les déplacements en voiture. Enfin, si les travaux au niveau du carrefour du nouveau Stade du Pau FC touchent à leur fin, il est indispensable que de part et d'autre de ce carrefour des espaces sécurisés soient aménagés pour les piétons et les cyclistes.





Le vélo, plus qu'un sport, un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »





Figures 6 - Stationnements vélos autour de l'avenue du Corps Franc Pommiès

Pour conclure, il nous a semblé opportun d'identifier un certain nombre d'enjeux avant de présenter les préconisations que nous formulons :

- Assurer la sécurité des piétons et des cyclistes tout particulièrement le long de la rue René
 Char et de l'Avenue du Corps Franc Pommiès, où il n'y a aucun aménagement, et au
 niveau des carrefours non équipés;
- Favoriser les déplacements actifs le long et au travers de ce tronçon pour les déplacements domicile-travail, aller faire ses courses, pratiquer des loisirs (équipements sportifs) et favoriser l'intermodalité au moyen de liaisons piétonnes sécurisées, de stationnements vélo, etc.
- Faire de ce tronçon un véritable parcours sécurisé pour se rendre des communes périphériques au centre de Pau, vers l'Université ou d'autres pôles d'attractivité, en recherchant une continuité sécurisée et efficace pour les déplacements actifs.

Des enjeux cités précédemment découlent les préconisations suivantes, qui permettront réellement d'assurer le développement des mobilités actives dans le secteur de l'avenue du Corps Franc Pommiès :

- Poursuivre l'aménagement de qualité existant le long de l'Avenue du Béarn à Idron (signaliser s'il s'agit d'une voie verte);
- Aménager des trottoirs et assurer leur continuité le long de la chaussée existante et des nouvelles voies créées pour sécuriser les déplacements piétons existants (lignes de désir) et favoriser leur développement;

Le vélo, plus qu'un sport, un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

- A chaque réalisation ou rénovation de voirie, prendre en considération la loi LAURE et son impact sur l'article L228-2 du code de l'environnement, afin de favoriser les déplacements actifs;
- Aménager les carrefours (trottoirs, passages piétons, bandes cyclables, sas vélo...) pour sécuriser les liaisons vers les voies transversales.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Maïa RICADAT
Association « Pau à Vélo »

Le vélo, plus qu'un sport, l'un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »



Mme la Maire d'Idron 4 Avenue des Pyrénées 64320 IDRON

à PAU, le 14 septembre 2018

Madame la Maire,

Vous trouverez en pièce jointe le courrier adressé à la Direction des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées au sujet de la réalisation d'une continuité des aménagements piétonniers et cyclables au travers de l'Avenue du Corps Franc Pommiès.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleures salutations.

Maïa RICADAT
Association « Pau à Vélo »

Le vélo, plus qu'un sport, (a) un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »



M. le Maire de Pau Place Royale 64000 PAU

à PAU, le 31 juillet 2018

Monsieur le Maire,

Vous trouverez en pièce jointe le courrier adressé à la Direction des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées au sujet de la réalisation d'une continuité des aménagements piétonniers et cyclables au travers de l'Avenue du Corps Franc Pommiès.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Maïa RICADAT
Association « Pau à Vélo »

Le vélo, plus qu'un sport, la un moyen de transport





M. le Maire de Bizanos Place de la Victoire 64320 BIZANOS

à PAU, le 31 juillet 2018

Monsieur le Maire,

Vous trouverez en pièce jointe le courrier adressé à la Direction des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées au sujet de la réalisation d'une continuité des aménagements piétonniers et cyclables au travers de l'Avenue du Corps Franc Pommiès.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Maïa RICADAT
Association « Pau à Vélo »

Le vélo, plus qu'un sport, la un moyen de transport à

